



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



AUTORISATION DE CONDUITE CHARIOT

Catégorie 3 sur 2 jours

Référence :

087-311-12

Durée :

2 jours

Public :

Toutes personnes appelées à utiliser un chariot automoteur de façon permanente ou occasionnelle. Conducteur confirmé.

Pré-requis :

Posséder une aptitude médicale, être âgé de 18 ans et maîtriser la langue française.

Méthodes pédagogiques

- Cours sous forme de vidéo projection.
- Vidéo
- Livret de formation,
- Chariot automoteur, charges, caisses empilables, remorque, plan incliné, palettier.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable d'utiliser un chariot automoteur en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME

Théorique :

- Réglementation applicable à l'utilisation d'un chariot automoteur,
- Rôle et responsabilité du conducteur,
- Technologie et environnement des chariots automoteurs,
- Vérifications journalières,
- Utilisation et conduite en sécurité,
- Risques liés au transport de charges

Eligible
au DIF



FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

FORMATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES

- Formations INTRA ou INTER
- Événementiel : séminaires, échanges entre CE, journées à thème
- Autres prestations



Pratique :

- Visualisation du chariot automoteur,
- Vérifications journalières en début et fin de poste,
- Déplacement à vide et en charge,
- Prise et transport de charges,
- Chargement et déchargement d'un véhicule depuis un quai,
- Stockage et destockage sur palettier,
- Gerbage et dégerbage en pile,
- Déplacement sur plan incliné.

Validation de la formation :

- Évaluation théorique et pratique,
- Après avis favorable, délivrance d'une attestation en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

Nota: Chaque stagiaire sera équipé d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, et de gants.

